

Guide pour le développement de la politique communale de l'enfance et de la jeunesse

Outil O3.12

Exemple : Niveaux d'objectifs et mesures dans un concept

On distingue pour chaque domaine d'action les niveaux suivants :

- **Buts directeurs** : en règle générale, un but directeur est formulé pour chaque domaine d'action. Un tel but directeur est directement en lien avec la vision et constitue une forme d'objectif à un niveau élevé d'abstraction. Plusieurs objectifs peuvent être déduits d'un même but directeur.
- **Objectifs** : le niveau des objectifs fournit des informations sur la situation que l'on cherche à atteindre et qui va dans la direction du but directeur correspondant. Les objectifs sont formulés au présent, sont nettement moins abstraits que les buts directeurs et devraient au contraire être spécifiques, vérifiables et réalisables. Ils constituent la base à partir de laquelle définir des mesures.
- **Mesures** : elles décrivent les activités concrètes par le biais desquelles les objectifs sont atteints. Les listes ou plans de mesures ne contiennent pas de détails sur la mise en œuvre, mais fournissent une référence sur laquelle les personnes responsables peuvent s'appuyer lors de la planification ultérieure concrète des mesures (cf. chapitre Mise en œuvre) (p. ex. cadre temporel de la mise en œuvre).

Exemple 1 concernant le domaine d'action des loisirs et de l'engagement

But directeur

Dans la commune de [nom de la commune], il y a suffisamment d'espaces ouverts et d'activités de loisirs bénéfiques et variés à disposition des enfants et des jeunes. Ils sont adaptés à leurs besoins et accessibles à tou-te-s. Les offres pour les enfants et les jeunes sont coordonnées et mises en réseau au-delà des frontières communales. Les enfants, les jeunes et leurs parents/personnes de référence ont une personne de contact à leur disposition et peuvent facilement s'informer concernant les offres et les possibilités existantes.

Accent thématique : lieux de rencontre pour les enfants et les jeunes dans l'espace public

Objectif	Les enfants et les jeunes trouvent dans l'espace public à [nom de la commune] plusieurs endroits aménagés en fonction des besoins, qu'ils et elles peuvent utiliser pour diverses activités (faire du skate ou du sport, chiller, se retrouver, etc.).
Mesures	<ul style="list-style-type: none">– La commune établit une base juridique qui garantit que les espaces verts, les terrains de sport et les espaces de loisirs de [nom de la commune] seront préservés et ne seront pas utilisés à d'autres fins (p. ex. terrains à bâtir, vente).– La commune offre dans les lieux [places/lieux concrets] des places abritées et éclairées où s'asseoir.– La commune prévoit un projet participatif en lien avec le réaménagement de [places/lieux concrets] et fait participer les enfants et les jeunes – d'une manière adaptée à leur âge – à la planification et la mise en œuvre.

Exemple 2 concernant le domaine d'action des structures et des processus de la politique de l'enfance et de la jeunesse

But directeur

Des structures et des processus permettant une politique durable de l'enfance et de la jeunesse et contribuant à ce que le domaine de l'enfance et de la jeunesse soit planifié, mis en réseau et coordonné en adéquation avec les besoins et dans une approche participative sont mis en place dans la commune de [nom de la commune].

Accent thématique : collaboration et mise en réseau

Outil O3.12 – Exemple : Niveaux d’objectifs et mesures dans un concept

Objectif	<ul style="list-style-type: none">– Des formats efficaces et structurés de collaboration existent dans les différents domaines d’action.– Les différents acteurs et actrices qui s’engagent dans le domaine de la politique de l’enfance et de la jeunesse à [nom de la commune] collaborent étroitement et efficacement.
Mesures	<ul style="list-style-type: none">– Les prestataires du domaine de l’enfance et de la jeunesse de [nom de la commune] se retrouvent régulièrement et en fonction des besoins lors de séances pour échanger. Le service administratif « délégué-e à l’enfance, à la jeunesse et à la famille » soutient ces rencontres au niveau organisationnel et dirige les séances.